

pant ensemble, voulaient fournir aux *clercs docteurs* de 1845, (je cite la charte) "des moyens d'acquérir des connaissances médicales qui les dispenserait de passer une partie de leurs études hors de la province;" ils voulaient créer chez nous un centre d'enseignement, poussés par ce motif que les clercs, obligés de se disperser dans toute la province et au dehors, ne pouvaient le faire qu'à leur grand désavantage. Cette démarche de leur part était d'autant plus désintéressée qu'elle leur imposait des obligations énormes, bien peu en rapport avec le maigre profit que pouvait leur rapporter le titre de professeur.

Car, remarquez-le bien, et quoiqu'en disent certains mécontents, il n'y a pas de fortune à faire dans le professorat. Parcourez la liste des professeurs décédés, depuis Pierre Munro jusqu'à Hugues Evariste Desrosiers, en passant par Coderre et Laramée, et vous verrez que tous sont morts pauvres, tous sans exception. Et pourtant combien d'années de leur vie n'avaient-il pas consacrées à l'enseignement. Les professeurs actuels ne font pas d'avantage fortune. Le revenu des cours, toutes dépenses payées, leur laisse un traitement annuel de cinq cents piastres à peine. C'est le plus petit traitement qui soit payé à un professeur de médecine dans la province de Québec. J'irai même plus loin, et je dirai que c'est un traitement insuffisant quand on songe au temps et au travail qu'il faut consacrer à la préparation d'un cours et à son enseignement. Les professeurs du McGill reçoivent douze cents piastres par année et ils ne donnent pas plus de leçons qu'à notre Faculté. Les professeurs actuels qui ont quelque fortune ne l'ont pas faite à la Faculté, vous pouvez m'en croire; c'est à peine même s'ils en ont fait une partie dans l'exercice de leur profession. Ceux qui ont pignon sur rue l'ont bien gagné, leur pignon, d'autant plus que ces pignons universitaires sont généralement fort modestes, à commencer par celui du doyen.

La Faculté de Médecine est pauvre, elle n'est pas dotée et elle est obligée de vivre avec ses seules ressources. Elle ne reçoit pas d'argent du clergé comme on semble le croire en certains lieux, et le gouvernement, pour qui les questions d'enseignement supérieur ne sont que secondaires, au point de vue financier, ne lui alloue qu'un très léger subside annuel. Ce subside, joint à l'argent de ses élèves, ne permet à la Faculté de donner à ses professeurs qu'un traitement qui n'atteint pas la moitié de celui que reçoivent les professeurs du McGill.

Cependant, malgré la position désavantageuse où elle se trouve, la Faculté de Médecine marche dans la voie du progrès. Elle a au-